

<b>Cours</b>	PHM6968W : Pharmacothérapie personnalisée (1cr.)
<b>Objectif</b>	Ce cours a pour objectif général de développer les habiletés nécessaires à l'intégration de la pharmacothérapie personnalisée dans la prestation de soins à diverses populations de patients.
<b>Contenu</b>	<p>Le cours est constitué de 12 unités d'apprentissages (UA) réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>UA1 : Notions de base en pharmacothérapie personnalisée</li> <li>UA2 : Concepts de base en pharmacocinétique et pharmacodynamie</li> <li>UA3 : La pharmacothérapie personnalisée en cardiologie</li> <li>UA4 : Aspects socio-éthiques</li> <li>UA5 : La communication et la pharmacogénomique</li> <li>UA6 : La pharmacothérapie personnalisée en infectiologie</li> <li>UA7 : La pharmacothérapie personnalisée en greffe</li> <li>UA8 : La pharmacothérapie personnalisée en oncologie</li> <li>UA9 : La pharmacothérapie personnalisée dans le traitement de la douleur</li> <li>UA10 : La pharmacothérapie personnalisée en psychiatrie</li> <li>UA11 : La pharmacothérapie personnalisée et les réactions d'hypersensibilité</li> <li>UA12 : Cas complexes</li> </ul>
<b>Activités prévues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lectures, études de cas</li> <li>Activités en ligne pour consolider les apprentissages</li> <li>Séance virtuelle (Webconférence)</li> <li>Forum de discussion pour échanger avec l'enseignant et les pairs</li> </ul>
<b>Matériel didactique</b>	Le matériel du cours est disponible sur la plateforme de cours en ligne StudiUM.
<b>Encadrement</b>	L'encadrement est assuré par un enseignant. De plus, il est possible d'interagir avec les conférenciers concernés par chacune des unités d'apprentissage.
<b>Évaluations</b>	<p>10% Activité d'apprentissage notée</p> <p>10% Évaluation certificative UA1 (test en ligne)</p> <p>10% Évaluation certificative UA4 (test en ligne)</p> <p>10% Travail noté</p> <p>60% Examen certificatif en ligne</p>

Note : Un cours de 1 crédit représente 45 heures de travail pour l'apprenant (incluant les activités prévues, les travaux, et les évaluations) et 15 heures de formation continue admissible.